

de cette organisation en vertu d'une loi que le parlement canadien adoptait en 1945. Un groupement de fonctionnaires canadiens (c'est-à-dire le Comité interministériel du Canada pour la FAO) a pris naissance afin de maintenir la liaison entre le Secrétariat de la FAO et le gouvernement canadien.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.—L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) prenait naissance en 1946 en vue de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par le moyen de l'éducation, de la science et de la culture, la collaboration entre les nations afin d'assurer le respect mutuel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'organisation compte 101 États membres et quatre membres associés. Elle comprend trois organes principaux: la Conférence générale, qui établit les lignes de conduite, le Conseil exécutif et le Secrétariat. Les représentants des États membres composent la Conférence générale qui se réunit tous les deux ans afin d'examiner les demandes d'admission, d'élire le Conseil exécutif, de tracer le programme et de voter le budget des deux années suivantes. La dernière Conférence générale a eu lieu au siège de l'Organisation à Paris en novembre et décembre 1960. (Voir également la section 5, Partie II du chapitre intitulé «Enseignement et recherches» du présent volume.)

La Banque internationale pour la reconstruction et le développement.—La Banque, formée en même temps que le Fonds monétaire international, se propose trois buts principaux: 1° faciliter les placements de capitaux consacrés à des fins productives; 2° favoriser les placements privés à l'étranger au moyen de garanties ou de participation aux prêts par des portefeuillistes privés; et 3° consentir des prêts lorsque les capitaux privés ne s'offrent pas à des conditions raisonnables. Depuis ses débuts jusqu'au 30 juin 1961, la Banque a consenti 292 prêts à quelque 57 pays et territoires membres. Le total cumulé des prêts, net des annulations et des remboursements, se chiffrait au 30 juin 1961 par 5,669 millions dont 4,320 se trouvaient décaissés. Sur ce dernier montant, 1,452 millions avaient été remboursés ou vendus à d'autres investisseurs. Les prêts en cours de la Banque, le 30 juin, se chiffraient par 3,996 millions. La souscription du Canada à la Banque est passé de 375 millions à 750 millions de dollars en 1959.

L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale.—L'organisation (OACI), qui a son siège à Montréal, est la seule institution spécialisée des Nations Unies dont l'administration centrale se trouve au Canada. Le Canada fait partie du Conseil, comprenant 21 nations, qui est en session à peu près continuellement à Montréal depuis la création provisoire de l'OACI en 1945. En juin 1961, une assemblée spéciale de l'OACI a dressé un protocole modificatif de l'accord de l'OACI qui, s'il est ratifié par le nombre requis de nations membres, portera l'effectif du Conseil à 27. Le Canada a déjà ratifié le protocole.

L'Association internationale de développement.—L'Association, affiliée à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et fondée le 26 septembre 1960, est entrée en activité le 8 novembre 1960; elle a pour but d'encourager l'essor économique, d'accroître la productivité et d'élever le niveau de vie des régions moins développées que d'autres parmi celles où s'inscrivent ses membres. A cette fin, l'Association consent aux pays en cause des prêts à des conditions plus faciles et moins onéreuses pour leur balance des paiements que celles des prêts ordinaires. La part du Canada dans l'ensemble des apports s'établit à \$37,830,000 (fonds américains).

La Société financière internationale.—La Société affiliée à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, a pour fonction de favoriser le développement de l'entreprise privée de production en engageant ses propres fonds conjointement avec les capitaux privés. Elle joue le rôle de bureau central en coordonnant les